

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019 en bref





Un nouveau contrat de concession intégrant les enjeux de la transition énergétique :

Le SE60 a négocié en 2019 les clauses du nouveau contrat de concession. Ce dernier a été approuvé à l'unanimité par les membres du comité puis signé entre le SE60, Enedis et EDF le 19 décembre 2019.

Les nouvelles clauses comportent des avancées majeures pour les collectivités justifiant l'anticipation de la fin du contrat initialement prévue en 2026. Conclu pour 30 ans, ce contrat est renforcé par la signature

de 5 conventions qui permettront notamment au syndicat d'accompagner les évolutions de réseau nécessitées par la transition énergétique.

Le nouveau contrat confortera l'amélioration de la qualité de fourniture du réseau électrique en réduisant la sensibilité aux aléas climatiques. Le temps de coupure, toutes causes confondues, par an et par habitant est de 68,3 mn en 2018 (64,5 mn au national).

Les travaux sur les réseaux représentent la plus grande part du budget du syndicat :

L'activité comptabilise 15 millions d'euros d'ordres de service en 2019 pour 216 chantiers (tous types de travaux) contre 17 millions d'euros pour 262 chantiers en 2018.

Les travaux en éclairage public représentent 58% des dossiers. Cette activité, très appréciée par les collectivités, est un investissement contribuant à la baisse des consommations d'énergies.

L'activité par type de travaux en 2019 se répartit comme suit :

Type de travaux	Montant travaux TTC	Nombre de chantiers
Travaux imposés		
- Extension	1,3M€	42
Travaux liés à des problèmes de réseau électrique		
- Renforcement	249k€	7
- Sécurisation	770k€	12
Travaux d'amélioration de la qualité de fourniture et/ou du cadre de vie		
- Enfouissement (électrique, éclairage public et téléphonique)	7M€	28
- Eclairage public	<i>5,7</i> M€	126
- Signalisation tricolore (nouveauté 2019)	35k€	1

Mouv'Oise, un réseau qui a trouvé son public :

Le déploiement des bornes de recharge pour véhicule électrique, du réseau Mouv'Oise, rencontre un vif succès. Les 110 bornes, dont 5 nouvelles installations en 2019, enregistrent une utilisation quotidienne de 95 charges par jour (contre 45 charges en 2018).

C'est la dernière année de gratuité de la charge, un tarif entre en vigueur au 1er janvier 2020 avec un coût équivalent à une charge à domicile.

Le succès de ce réseau repose sur la coopération exemplaire entre les différents acteurs : l'état, le Conseil Dé-

partemental de l'Oise, les communautés de communes, les communes, les entreprises attributaires du marché, Enedis et les équipes du syndicat.

Le marché actuel arrivant à son terme, le syndicat profitera du nouvel appel d'offre pour proposer l'installation de bornes accélérées sur des parkings réservés aux flottes automobiles des services techniques des collectivités. L'installation de nouvelles bornes sur le domaine public peut se poursuivre à la demande des collectivités.

Groupement d'achat, une activité qui ne cesse de croître :

En 2019, le service de groupement d'achat d'énergie comptabilise 370 adhérents pour le marché Electricité (contre 144 au précédent marché) et 115 adhérents pour celui du Gaz (contre 97). Le syndicat gère plus 1100 contrats de sites pour ces marchés complexes et dont la mise en concurrence est obligatoire.

Sur la base du nouvel accord-cadre 2019-2021 pour le marché Electricité, le 1 er marché subséquent, a été attribué du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2020 (tarifs verts et jaunes).

Le marché subséquent pour le Gaz a démarré au 1 er juillet 2019 et prendra également fin en 2020.

La fin de l'année 2019 est marquée par la loi Climat Energie du 8 novembre 2019 qui fixe un nouveau calendrier de disparition des Tarifs Ré-

glementés de Vente. Les collectivités, employant 10 salariés/agents ou plus ou dont les recettes annuelles excèdent 2M€, sont concernées.

Pour le marché Electricité, le SE60 lancera un nouveau marché subséquent en 2020 intégrant les tarifs bleus.

Le marché Gaz intègre déjà les Tarifs Réglementés de Vente, le prochain recensement pour adhérer à ce marché aura lieu en 2021.



Le SE60 multiplie ses engagements et ses actions en faveur de la transition énergétique :

Le Syndicat accompagne 15 EPCI de l'Oise dans leur planification énergétique territoriale et l'écriture de leur feuille de route. Ce travail s'intègre dans les Plans Climat Air Energie Territorial (PCAET) que les EPCI de plus de 20 000 habitants doivent réaliser. Le Syndicat a ainsi animé plus de 25 ateliers, mobilisant plus de 120 élus et de nombreux partenaires pour fixer une stratégie énergétique cohérente propre à chaque territoire.

En 2019, 1 étude a démarré pour la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées, 8 EPCI sont en phase finale d'écriture de leur plan d'actions. Six EPCI ont terminé leur étude de planification énergétique : les Communautés de Communes du Pays de Bray, du Thelloise, de l'Aire Cantilienne, de Senlis Sud Oise, du Pays d'Oise et d'Halatte, des Lisières de l'Oise et la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise

Un accompagnement de plus en plus fort pour l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables :

275 communes ont transféré la compétence « MDE-EnR » (+11 communes) leur permettant tout d'abord de bénéficier d'un diagnostic pris en charge intégralement par le Syndicat. En 2019, 127 visites ont été effectuées, 92 rapports ont été édités dont 39 restitués en communes.

Le SE60 a été lauréat du programme national « ACTEE (Action des Collectivités **>>** Territoriales pour l'Efficacité Energétique) qui vise à accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics. Porté par la FNCCR et financé par EDF via le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE), ce programme dote le SE60 d'une aide de 200 000€ au profit des collectivités (coûts d'études, moyens humains, équipements technique).

Le syndicat s'est ainsi équipé d'une caméra thermique, de compteurs d'énergie ou encore de sondes de températures pour apporter aux élus les éléments d'analyses supplémentaires pour opérer les bons choix. Tout au long de l'année 2019, le SE60 s'est préparé à accroître les services à proposer aux collectivités en matière :

- d'accompagnement technique et financier à l'issue des diagnostics réalisés (suivi énergétique territoriale et patrimoniale, études spécifiques complémentaires, ...).
- de maîtrise d'ouvrage pour la production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, solaire thermique, biomasse, géothermique) pour lever les contraintes techniques et administratives de ce type de projets et faciliter les réalisations.



Syndicat d'Energie de l'Oise

9164 avenue des Censives - 60000 TILLÉ

Tél.: 03 44 48 32 78

www.se60.fr

